

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2030166

N/REF : 21/03/2022 9H36 C:025567 I:31546
V/REF : 22016251
V/Email reçu le Lundi 21/03/2022 à 9H36

ALPES ISERE HABITAT
Agence Fontaine PG2
Code Service : COMPTABILITE
52 Mail Marcel Cachin
38600 FONTAINE

V/REF.IMM. G00710
IMMEUBLE : RESID. CHAMPEYRARD
RUE DES DROITS DE L'HOMME
(124-171)
38950 ST MARTIN LE VINOUX

Fontaine, le 22 Mars 2022

Référence Marché: 2020.0064

LOCALISATION : ALLEE N172 DES DROITS DE L'HOMME - LOGT 36 - RDC - MME RODRIGUEZ 06 35 11 69 22

MOTIF : INTERVENIR POUR UN PROBLEME RECURRENT DE CANALISATION D'EAUX VANNES QUI REFOULE EN RDC

Donneur d'ordre : M. E BRIVOT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 21/03/2022 A 10H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME RODRIGUEZ AU RDC
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU WC
CURAGE HYDRAULIQUE DU PIED DE COLONNE SUR 15M
PRESENCE DE LINGETTES
CONTROLE DU BON ECOULEMENT EN PRESENCE DU LOCATAIRE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 21/03/22 à 17H04 M. E BRIVOT

AH AB Email envoyé le 21/03/22 à 17H03 Mme V. DELOCHE (AB)

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 2030166

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 à 25 Km	1	21,24	21,24
2,50	H. Camion Hydro. Le 21/03/2022	1	73,36	183,40
TOTAL H.T.				204,64
T.V.A. a 10,00%				20,46
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>225,10</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN